

perchent les corbeaux et les vautours qui volent, de leurs grandes ailes, de ces arbres au sommet des fameuses tours.

On ne peut voir les tours qu'à la distance d'une centaine de pas. Un écriteau indique où le visiteur doit s'arrêter. Le gardien en montre un petit modèle en plâtre enfermé dans un grand coffre. Le cadavre du Parsi est introduit dans la tour par une ouverture pratiquée à mi hauteur. Cette ouverture donne accès à une espèce de claie, sur laquelle on dépose le corps, qui reste invisible aux regards des humains, mais non à ceux des carnassiers.

Dès que les immondes bêtes voient arriver un convoi, il se produit parmi elles un grand mouvement. Elles fondent à tire-d'aile vers les sinistres tours et disparaissent à l'intérieur, par le sommet qui est béant. — (A suivre).

AUSTRALIE

RÉGIME DOUANIER PROVISoire

Jusqu'à l'établissement d'un tarif des douanes commun aux six Etats de la Fédération australienne, ceux-ci conserveront leurs tarifs respectifs, et les droits institués par ces tarifs continueront d'être perçus aux frontières terrestres des Etats.

Il résulte cependant d'une communication du Consul général de France à Sydney que, pendant la période de transition qui s'est ouverte le 1er janvier de cette année et qui prendra fin deux ans après la promulgation du tarif uniforme, des règles nouvelles sont appliquées en ce qui concerne les marchandises importées dans l'un des Etats et expédiées ensuite dans un autre des Etats.

Ainsi, une marchandise importée en Nouvelles Galles du Sud et expédiée, de là, dans la colonie de Victoria, n'aura plus à supporter le plein droit du tarif victorien, mais seulement la différence entre les deux tarifs, celui de la Nouvelle Galles du Sud étant le plus élevé. Toutefois, si une marchandise importée de l'étranger passe d'un Etat à tarif élevé dans un Etat à tarif moins élevé, il n'y a pas lieu à remboursement, même partiel, du droit perçu dans le premier Etat.

Ce régime des marchandises passant, de l'un des Etats de la Confédération dans un autre, continuera d'être en vigueur pendant deux années à partir de la promulgation du tarif fédéral, mais seulement pour les marchandises qui auraient été importées avant la date de la promulgation et seraient expédiées dans un autre Etat après cette date.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

FINANCES

Montréal, 11 avril 1901.

La Bourse de Montréal n'a rien gagné pour avoir été au repos pendant quelques jours par suite des fêtes de Pâques.

La reprise des séances a été le signal de la fin du mouvement ascensionnel des actions des compagnies d'éclairage qui pendant assez longtemps ont donné à notre marché aux valeurs un ton de fermeté qui se soutient à peine.

En somme, il n'y a pas de changements bien notables, mais la hausse générale est enrayée.

Le C. P. R. bien tenu au dehors a regagné 2 1/2 points, le Detroit St en gagne 2 et les chars Urbains de Montréal avancent à 285 1/2 de 283, la semaine dernière.

Le Richelieu et Ontario de 110 arrive à 112 et le Bell Telephone gagne 1 point à 167.

Voici maintenant les reculs: Twin City, 3/4; Toronto Str., 1; Royal Electric, 1; Montreal Gas, 3/8; Dominion Cotton, 2; Dominion Coal, pref. 1/2; Dom. Coal ord., 3/4; Dom. Steel, pref. 1 1/2; Dom. Steel, bons, 1/4.

En somme, la liste des valeurs sur lesquelles ont eu lieu des transactions est un peu plus longue et il est à remarquer également qu'il s'est fait un peu plus d'achats d'actions des banques à titre de placements.

L'action de la banque d'Hochelega gagne 2 points à 137; celle de la banque des Marchands 1 1/2 et l'action de la banque Molson 1/2 point sur la semaine précédente.

Les valeurs suivantes sont celles sur lesquelles il s'est fait des ventes durant la semaine; les chiffres sont ceux obtenus à la dernière vente opérée pour chaque valeur:

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| C. P. R.                    | 94 1/2  |
| Duluth (ord)                | .....   |
| “ (pref.)                   | .....   |
| Détroit Str Ry              | 77 1/2  |
| Montréal Str. Ry            | 285 1/2 |
| Twin City                   | 75 1/4  |
| Toronto St. Ry              | 108 1/2 |
| Richelieu et Ontario        | 112     |
| Halifax Tr. (bons)          | .....   |
| “ (actions)                 | 86      |
| Winnipeg St                 | .....   |
| St John Ry                  | .....   |
| Royal Electric              | 243     |
| Can. Gen. Electric          | .....   |
| Montreal Gas                | 244     |
| Col. Cotton (actions)       | .....   |
| “ (bons)                    | 99      |
| Dominion Cotton             | 80      |
| Mercantiles Cotton          | 122     |
| Montreal Cotton             | 130     |
| Cable Comm. (actions)       | .....   |
| “ “ (bons)                  | 101 1/2 |
| Dominion Coal, pref.        | 110 1/2 |
| “ “ (bons)                  | .....   |
| “ “ (ord)                   | 37 1/2  |
| Dominion Iron & Steel (ord) | .....   |
| “ “ (pref)                  | 87      |
| “ “ (bons)                  | 88      |
| Intercolonial Coal          | .....   |
| “ “ (pref)                  | .....   |
| Montreal Telegraph          | 170     |
| Bell Telephone              | 167     |
| Laurentide Pulp             | .....   |
| “ “ (bons)                  | .....   |
| War Eagle                   | .....   |
| Centre Star                 | .....   |
| Payne                       | 38      |
| Republic                    | 25      |
| North Star                  | 79      |

|  |         |
|--|---------|
| Montreal & London                      | .....   |
| Virtual                                | 18      |
| En valeurs de Banques, il a été vendu: |         |
| Banque de Montréal                     | 258 1/2 |
| “ des Marchands                        | 160     |
| “ du Commerce                          | 152     |
| “ Molson                               | 197 1/2 |
| “ d'Hochelega                          | 137     |
| “ des Townships                        | 150     |
| “ Ontario                              | 124 1/2 |

COMMERCE

En général, les affaires ont manqué d'activité durant la semaine sous revue et les collections sont le sujet de nombreuses plaintes.

On s'en console un peu en mettant sur le compte des mauvaises routes et des difficultés de transport par chemins de fer dans quelques districts mondés. Il n'y a qu'un retard aussi bien dans les collections que dans les ordres de clients et le mal sera bien vite réparé: ni nous avons un peu de soleil et une débâcle rapide du fleuve sans plus de mal qu'il y en a eu jusqu'à présent.

Il est évident que la glace ne peut tarder beaucoup maintenant à suivre le courant, elle est, suivant l'expression consacrée, pourrie et une poussée venant de la débâcle des lacs d'en haut nous en débarrasserait promptement.

Immédiatement après la débâcle s'ouvrira la navigation, les bateaux de la Richelieu et Ontario sont prêts et ne demandent qu'à commencer leur service habituel.

Pour les navires transatlantiques, nous ne tarderons guère à les saluer de nouveau dans notre port, malheureusement ils ne verront pas les élévateurs Commers qu'on nous avait promis l'année dernière et du train dont vont les choses, il est douteux que l'an prochain nous soyons beaucoup mieux outillés que nous le sommes aujourd'hui pour les facilités de chargement et de déchargement ainsi que pour l'emmagasinage.

On continuera, il est vrai, les travaux des quais, mais les quais seuls ne sont pas suffisants pour attirer et retenir les navires dans notre port. Quand donc décidera-t-on qui doit construire les élévateurs et magasins?

Cuir.—Les cuirs à chaussures sont fermes aux anciens prix. Il n'en est pas de même pour les cuirs à harnais qui sont plus offerts que demandés, nous baissons nos prix précédents de 1c par lb. On prétend d'un côté que la faiblesse du cuir à harnais ne peut être que passagère, tandis qu'ailleurs la confiance dans le relèvement des prix est bien modérée.

Epiceries, Vins et liqueurs.—C'est peut-être la ligne de commerce qui a le moins à se plaindre de la demande, les affaires sont satisfaisantes pour la saison des mauvais chemins.

Les sucres raffinés sont en hausse de 10c par 100 lbs. La crainte en Angleterre d'une taxe sur cet article pour payer une partie des frais de la guerre Sud africaine, fait que le marché anglais s'approprie outre mesure sur les marchés extérieurs et partout les prix sont en hausse; nos raffineurs n'ont fait que suivre le marché de New-York qui a augmenté ses prix de 10c également.

La situation des mélasses de la Barbade est sans changement sur notre place; les prix notés la semaine dernière ont été maintenus.

Dans les fruits secs nous avons à signaler une rareté dans les bonnes qualités de raisins Sultanas qu'il est difficile de se procurer.

Le lait concentré se vend, suivant marques de \$1.50 à \$1.90 la doz de boîtes.

Le lessivé concentré pur en paquets vaut de 70 à 90c la doz de paquets.

En liqueurs, le commerce de gros paraît être suffisamment approvisionné pour attendre l'ouverture de la navigation qui devra regarnir les stocks.